JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7303796301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7303796301

Cette annonce a été mise en ligne le **28 septembre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **31 - HAUTE GARONNE**

RENOVATHERM
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : Avenue des Toureilles
31210 MONTREJEAU
511 737 512 RCS TOULOUSE
Par décision du 01/09/2022 la société ASTER, SASU au capital de 13 500 euros, dont le siège social est Avenue des Toureilles 31210 MONTREJEAU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 440 434 975 a, en sa qualité d'associée unique de la société RENOVATHERM, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société RENOVATHERM au profit de la société ASTER, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.
Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de TOULOUSE.
Pour avis
La Gérance

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

